



**LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**  
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général*  
*Agréée Jeunesse et sport*  
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SORTIES-FORMATION (CSF)**  
**du vendredi 4 avril 2025, Cité des Pyrénées à Pau**

**Présents :** Christiane ALBERTELLI, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Alain ASTUGUEVIEILLE, Jean-Paul CAPIN, Thierry COUMEL, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Lucienne MONGE.

**Excusés :** Monique CASTELAIN, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS, Florinda RIBAS.

**Ordre du jour**

- I. Composition de la CSF
- II. Validation du programme 249
- III. Mise en place de la procédure de validation des prochains programmes
- IV. Questions diverses

**I - COMPOSITION DE LA CSF**

En préalable, Jean Paul CAPIN annonce son souhait de se retirer de la CSF à laquelle il participait depuis 2004.

Suite à la dernière réunion des encadrants le 28 mars 2025, Alain ASTUGUEVIEILLE est admis à la CSF. Florinda RIBAS le sera officiellement par décision du Conseil d'administration le 26 mai prochain.

Afin d'alléger la procédure d'admission à la CSF et de ne pas freiner les bonnes volontés pour assurer une bonne continuité, il est proposé de revoir le règlement intérieur (RI) sur son paragraphe VI-4 Règles spécifiques à la commission Sorties-formation.

Les amendements du RI doivent viser à ne plus limiter l'introduction de nouveaux membres à la seule réunion d'automne des encadrants.

La période de participation à la CSF reste limitée par la demande de son retrait émise par le participant concerné. Le nombre des membres reste à 12 personnes avec possibilité d'admettre une personne supplémentaire qui en ferait la demande.

La nouvelle rédaction du paragraphe VI-4 du RI sera élaborée par la commission Statuts-règlement intérieur, qui à son tour la soumettra au Conseil d'administration pour validation.

**II – VALIDATION DU PROGRAMME 249**

**Passage en revue des corrections à apporter suite à relecture faite par les membres de la CSF :**

- Sortie du 1-06 Arche de Saronal : D+ à corriger (550m) et /!\ M. VETTER signalé sur 2 sorties à la même date.
- Sortie 4-06 Pic Néouvielle : Niv. 5: 6 pers sans serre file accepté O/ N
- Sortie 4-06 Marie CARQUET : cf orthographe Moustardé
- Toutes les sorties Escalades: orthographe « mousqueton à vis »
- Sortie du 14-06 Belvédère Tesy : S. MAS: horaire Tarbes manquant
- Sortie du 14-06 lac Estom : passer à niv. 2

- Sortie du 15-06 Sarrat Broucous : passer à niv. 4
- Sortie du 9-07 séjour G.SAVE : corrections supprimer une ( )
- Sortie 17-07 D. CAVERO : correction point rassemblement car sortie en Vallée Aspe
- Sortie 3-08 via Ferrata Zapatilla : cf Albingia faute orthographe à corriger
- Sortie 10-08 ref. Pombie Yoga : D+ à corriger et niv.3 a.l.d. 2
- Sortie 17-08 Aygues Cluses J. CAZAUBON : D+ et niveau à voir ?
- Séjour 23 & 24-08 corrections, avant (...)
- 3-08 sorties escalades : corrections des redondances dans le texte imprimé
- Sortie 19-09 Cab. d'Eres-Lagues C. ALBERTELLI : 1 seul serre file, retirer JP ZANIBELLATO
- Sortie 24-09 Pic Col de Sobe D. CAVERO : D+ok changer altitude 2 611 m
- Sortie 28-09 Pic Plat : Alt. à modifier sommet (2 559m)
- Sortie 10-09 Pic Anayet : /!\ D+ passer à niv. 5
- Sortie 14-09 Cab. De Castillou : D+ 650m passer en niv.3
- Sortie 20-09 Castillo Acher : enlever les observations
- Sortie 24-09 Pibeste : /!\ D+ 900 changer le niv.1
- Sortie 23-11 Cuq Crémail J. HOULIER : cf D+ ==> niv. 4
- Sortie 16-11 Pic Arragnat : corrections espace derrière 1er (

### **III – MISE EN PLACE DE LA PROCÉDURE DE VALIDATION DES PROCHAINS PROGRAMMES**

#### **Partage du travail pour la vérification des sorties**

Des groupes constitués de quatre membres de la CSF vérifieront chacun les propositions de sorties couvrant une période de deux mois.

Thierry COUMEL soumettra la composition de ces groupes aux membres de la CSF qui valideront par email.

### **IV – QUESTIONS DIVERSES**

#### **Remarque générale sur les séjours**

Demandes faites par des adhérents de préciser au mieux les coûts des séjours ==> y être attentifs.

Aparté sur séjour passé : Saint-Jacques de Compostelle déclaré complet avant tirage au sort. ==> Ne pas mettre au programme APNP un séjour si considéré « privé »

#### **Changement de destination d'une sortie**

Admis s'il n'y a pas de changement de niveau à la hausse. Le changement reste au libre arbitre du chef de file, l'objectif étant de maintenir l'intérêt pour garantir une sortie et la rendre accessible et agréable à tous ses participants.

Peut se faire au moment même du départ et doit être mentionné au compte rendu de la sortie en question.

Si augmentation du dénivelé, tous les participants doivent en être informés et accepter cette modification de dénivelé.

La séance est levée et chacun est invité à participer à un pot de convivialité en salle de réunion du bureau de permanence.

Bernard LIONET  
Secrétaire de séance